

Violences commises et/ou subies à l'enfance/adolescence

28 PARTICIPANTS



Ville/Mairie de Corbeil-Essonnes :

Michel NOUAILLE, maire adjoint à la réussite éducative, l'enfance et la petite enfance
Françoise LOPEZ, maire adjointe à l'autonomie et aux personnes en situation de handicap
Myriam OUAFKI, cheffe de projet de la cité éducative de Corbeil-Essonnes
Lynda SERIKET, Directrice de l'observatoire des violences faites aux femmes et contre les discriminations
Ahmed GUETTOUFI, Coordinateur maisons de quartier
Flore NAGAUD, référente du PRE programme de réussite éducative

Education Nationale :

PINET Marguerin, chargé de mission de la cité éducative et professeur au collège La Nacelle
DOTOU Maelle, METAVANT Céline, Conseillères principales d'éducation collège La Nacelle
CLEVEDE Thomas, Chargé de mission éducation prioritaire et politique de la ville DSDEN
LEKBIR Leïla, CPE du lycée Robert Doisneau

Intérieur :

Jerome PLAQUIN, Commissaire Corbeil-Essonnes, Evry
Corinne TREBAOL, Brigadière

Grand Paris Sud :

Alexandre DUCHEMIN, chef de projet politique de la ville

Conseil départemental de l'Essonne (4) :

Dominique LAMBERT, Anne TRAMBAUD-DUFRESNE, Observatoire Départementale de la Protection de l'Enfance
Adeline FONTAINE, cheffe de secteur TAD Est, MDE Maison De l'Essonne situé à Corbeil-Essonnes

Associations (10) :

Kristina GAUDRY, formatrice, Association de développement des Compétences psychosociales
Catherine LEZAUD, Sylvaine DUBOZ, Fabienne ANDREOTTI, bénévoles association ESPOIR
Thierry DUDREUILH, Institut Euromédiation
Loïc, éducateur du club de prévention OSER
Yasmina AMIMI, formatrice, Association Bloome
Aïssé DRAME, Naïma BENAÏSSA, Corbeil Project
Gilbert ATY, Conseil Citoyen

 coordonnées des participants à retrouver via l'équipe de la cité ou l'annuaire du site

DEROULEMENT

• Introduction

Parce que les violences sont un frein dans le parcours des enfants et leur épanouissement, qu'ils en soient victimes ou auteurs. Nous vous proposons de nous réunir aujourd'hui sur les thèmes des violences ; nous n'en aborderons que quelques-unes et que de manière survolée mais il est dans notre intérêt collectif de s'informer et d'agir. Pour rappel, la cité éducative encourage à l'alliance éducative en mettant différentes professionnalités et institutions en liens qui, bien que les missions diffèrent, peuvent s'alimenter, se renforcer par la mutualisation des connaissances et des approches.

Par ailleurs, nous finançons des actions qui visent à la gestion non-violence des conflits, au développement des compétences psychosociales ainsi qu'à la prévention des rixes interquartiers, l'égalité fille-garçon, la lutte contre les discriminations, le harcèlement entre enfants ou encore la lutte contre les violences éducatives ordinaires. Evidemment nous n'aurons pas le temps d'aborder toutes ces thématiques, certaines ont par ailleurs déjà été abordées, le seront à nouveau sur d'autres séances.

• Présentations de partenaires ressources :

- [Dominique Lambert, Anne Trambaud-Dufresne, ODPE : « L'Observatoire Départementale de la Protection de l'Enfance, c'est quoi ? et ça sert à quoi ? »](#)

L'ODPE a pour missions légales :

- de recueillir et d'analyser les données relatives à l'enfance,
- d'être informé des évaluations des établissements du secteur,
- de suivre la mise en œuvre du schéma départemental de la prévention et protection de l'enfance,
- de formuler des avis en matière de politique départementale de protection de l'enfance, et
- d'établir un programme des besoins en formation des professionnels.

L'ODPE 91 rédige un rapport annuel concernant l'Essonne (disponible en ligne sur le site essonne.fr) qui recense des données sur la scolarité, la santé, la prévention et protection au titre de l'ASE, les procédures judiciaires et l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie (ASE).

Le dernier rapport en ligne sur les chiffres présentés de 2023 témoigne de l'augmentation des accueils de mineurs à l'ASE et une baisse des contrats jeunes majeurs (comparaison entre 2022 et 2023) ; une augmentation de prise en charge à noter aussi en Protection Judiciaire de la Jeunesse. On note une baisse des suivis en assistance éducative et la baisse des accueils provisoires, mais une augmentation des informations préoccupantes et des placements judiciaires.

L'ODPE organise des ateliers sur les thématiques liées à l'enfance et la jeunesse (en prévention et protection). Par exemple les thèmes récemment abordés ont porté sur la réforme de la justice des mineurs, la prostitution des mineurs, les maltraitements intrafamiliaux, le phénomène des fugues à l'adolescence, etc. Afin de recevoir les propositions de ces ateliers qui ont lieu 3 fois par an en présentiel et en visio, il est possible de demander son inscription à la liste de diffusion pour recevoir les informations : odpe-cd91@cd-essonne.fr.

- [Lynda Seriket, directrice municipale pour l'égalité filles-garçons et contre les discriminations : « Les spécificités et l'ampleur des violences sexistes et sexuelles envers les mineur.es »](#)

Les chiffres présentés, issus de l'appel à témoignages Civiise « Violences sexuelles dans l'enfance » sont effarants : 3,9 millions de femmes (14,5%) et 1,5 million d'hommes (6,4%) ont été confrontés à des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans, ce qui représente au total 5,4 millions de personnes. 160 000 enfant sont victimes d'un viol ou d'une agression sexuelle en France, soit 1 enfant toutes les 3 minutes. Ces violences sont dites sexuées car commis dans 97% des cas connus par des hommes.

Dans 81% des cas, l'agresseur est un membre de la famille. Dans 22% des cas, l'agresseur est un proche de l'enfant et de ses parents. Et 8% des violences sexuelles sont commises par un inconnu, dans l'espace public.

D'autres chiffres évoqués témoignent de l'âge des victimes, cela commence dans 22% des cas avant 5 ans ; et ces violences se répètent pendant plusieurs années : 51% pendant plus d'un an, 25% pendant plus de 5 ans, 10% pendant plus de 10 ans.

Face à la gravité et l'ampleur de ces crimes, la loi évolue mais il est nécessaire que les mentalités évoluent puisque ces agissements doivent systématiquement être punis, les victimes protégées, ceci nécessitant la libération de la parole des victimes ou des témoins pour dénoncer et appeler à l'aide.

D'autres formes de violences sexistes existent à travers les réseaux en ligne, notamment le cybersexisme qui ne doit pas paraître anodin (commentaires sur le physique, rumeurs, diffusion d'images non consenties, etc.).

La direction alerte sur les mouvements masculinistes face auxquels les jeunes doivent être protégés.

De même la loi évolue et punit les actes de cyberharcèlement.

La question de la prostitution des mineurs est aussi soulevée car les rapports sont alarmants en France.

La question des violences conjugales dans les jeunes couples est également à considérer.

L'intervention nous rappelle la gravité des conséquences tout au long de la vie des personnes victimes de ces violences et les violences sexistes trouvent leur origine dans le sexisme ordinaire, contre lequel il est essentiel de lutter.

Il est nécessaire d'agir pour l'égalité, la lutte contre les stéréotypes et bien entendu d'assurer la protection des victimes en formant et en sensibilisant les professionnels.

Des ressources sont évoquées : commentonsaime.fr, numéros 119 enfance en danger, 3114 prévention suicide, 3018 cyberharcèlement, 3919 victimes de violences, CIIVIISE 0805 802 804, 17 police, Viol femmes info 0800 05 95 95 / Lieux : LEAO – UCMJ – UNAPED – OFMIN – MIPROF – CIDFF - - Pour les professionnels : Centre Hubertine Auclert...

- [Loïc, éducateur du Club de prévention Oser \(Corbeil-Essonnes\) : « Être éducateur.rice en prévention spécialisée : modalités d'intervention et spécificités du métier »](#)

L'éducateur de prévention spécialisée exerce une mission de protection de l'enfance qui vise un public marginalisé ou en voie de marginalisation âgé de 11 à 25 ans. Les cinq principes fondateurs de la prévention spécialisée sont l'absence de mandat nominatif, la libre adhésion, le respect de l'anonymat, la non-institutionnalisation des pratiques et le partenariat. Il accompagne ce public dans tous types de démarches. Durant son adolescence, le jeune vit une période de questionnement et d'explorations. L'éducateur va intervenir dans les espaces de socialisation que sont l'école et principalement la rue. Il va l'aider à se situer au sein de son groupe de pairs, à prendre des décisions afin de lui permettre de faire une synthèse de ses buts, ses valeurs et ses intérêts ; et à créer des relations structurantes. Contrairement à la famille qui est imposée, le jeune choisit « son équipe » (son groupe d'appartenance) dans laquelle il va trouver des repères en y partageant les mêmes frustrations (sociétales, scolaires, familiales...) et combler des carences sociales ou familiales. La violence qui peut en émaner est due à la manifestation de toutes ces frustrations et à l'expression de leur virilité qui leur permet de retrouver de l'estime de soi à travers la réputation et le respect qui sont des éléments importants de la culture de la rue. Pour de nombreux jeunes, l'appartenance au quartier prédomine sur le reste. Ce repli identitaire sur un espace très proche favorise leur isolement et revêt un caractère enfermante. La présentation du club de prévention et du métier d'éducateur.rice de rue a montré combien la proximité et le lien humain, social est important pour être réellement à l'écoute des besoins, des difficultés ou des aspirations des jeunes.

- [Myriam Ouafki, docteure sciences de l'éducation : L'approche préventive par le « climat » pour réduire les violences : s'inspirer des préconisations en milieu scolaire](#)

Le climat scolaire renvoie à l'ambiance générale d'un établissement et s'évalue à partir des ressentis et de l'expérience qui y est vécue par ses membres. Ces expériences et ressentis individuels sont recueillis par le biais des questionnaires (enquête de climat scolaire et victimation) permettant une évaluation à l'échelle collective d'un établissement afin de guider l'action collective visant l'amélioration des conditions de scolarité, d'enseignement, de vie dans l'établissement.

La qualité du climat scolaire était directement liée au nombre de violences en milieu scolaire recensé. En améliorant le climat scolaire on réduit les violences en milieu scolaire. Pour cela il est nécessaire d'agir sur les facteurs suivants :



Il est intéressant de s'inspirer des facteurs que les chercheurs ont pu mettre en avant pour agir à une échelle plus globale de territoire. Car l'émergence des violences sur un territoire sont également soumis à un ensemble de facteurs qui les inhibent ou les amplifient.

- [Thierry Dudreuilh, analyste psycho-somato-social, trauma-thérapeute, médiateur, chercheur : « De l'influence de la neurobiologie sur les comportements - comment s'y préparer, comment les y préparer »](#)

L'intervention a permis d'aborder les mécanismes neurobiologiques à l'œuvre durant l'adolescence (période allant de la préadolescence à l'âge adulte émergent).

Thierry Dufour distingue notamment les violences instinctives, liées aux réponses émotionnelles primaires, et les violences délictuelles, plus construites, associées à des processus cognitifs complexes. Une meilleure compréhension du fonctionnement cérébral permet d'envisager des modes de réponse plus adaptés, en complément des approches éducatives, sociales ou judiciaires.

Le développement du cerveau dès la petite enfance éclaire certaines réactions émotionnelles et comportementales.

Par exemple, l'insula antérieure, impliquée dans le traitement des émotions (douleur, empathie, dégoût...), est en interaction avec d'autres régions cérébrales (comme l'amygdale et le cortex préfrontal) via des réseaux qui se construisent progressivement, notamment grâce à la myélinisation des neurones.

La myélinisation – influencée par des facteurs environnementaux, nutritionnels, relationnels, et déjà en cours dès la vie prénatale – conditionne la vitesse et la qualité des connexions neuronales, impactant ainsi les comportements ultérieurs.

Chaque phase du développement implique des stades neuropsychologiques spécifiques, qui expliquent des réactions émotionnelles et comportementales typiques :

- **0 à 3 mois** : les pleurs peuvent exprimer des colères intenses (réactions de détresse liées à l'immaturation du système de régulation émotionnelle). Une réponse parentale ajustée est essentielle à ce stade.
- **3 à 7 mois** : émergence des réactions de peur ou de surprise (liées à l'amygdale), premières formes d'émotions différenciées.
- **7 à 15 mois** : le jeune enfant agit selon le principe de plaisir, recherche activement la récompense, soutenu par le circuit dopaminergique.
- **15 à 24 mois** : apparition des émotions sociales comme la tristesse ou l'empathie, développement de la théorie de l'esprit naissante.
- **2 à 3 ans** : phase d'opposition et d'affirmation de soi ; les troubles comportementaux peuvent parfois être interprétés à tort comme des troubles psychiatriques (ex. : réactions d'imagination débordante interprétées comme "délires").

Durant l'adolescence, le cerveau reste en construction.

Le cortex préfrontal, siège des fonctions exécutives (jugement, inhibition, planification), n'atteint sa pleine

maturité qu'en fin de vingtaine. En parallèle, les structures limbiques (amygdale, striatum, etc.), impliquées dans les émotions et la recherche de sensations, sont particulièrement actives. Ce décalage entre "cerveau émotionnel" et "cerveau rationnel" explique certaines prises de risque ou réactions perçues comme excessives par les adultes.

La recherche de sensations fortes – nécessaires pour stimuler la sécrétion de dopamine et de sérotonine – peut ainsi motiver des conduites à risques. Loin d'être uniquement des choix volontaires ou déviants, ces comportements s'ancrent dans des réalités biologiques.

Connaître les grandes étapes du développement cérébral permet aux professionnel·les, mais aussi aux adolescent·es, de mieux comprendre les comportements, les émotions et les réactions.

Cela ouvre la voie à des réponses plus fines, croisées avec d'autres approches (sociologiques, psychosociales, éducatives) pour construire un accompagnement global, individualisé et adapté.

- [Yasmina Amimi, Association Bloome, formatrice Gordon accréditée jeunes enseignants parents](#) : « L'efficacité relationnelle, une alternative à la violence »

La formation en communication bienveillante et efficace permet de mieux identifier ce qui se joue dans les relations, et comment la violence peut se répercuter à différentes strates de la société jusqu'à la communication entre personnes de proximité.

La logique émotionnelle consiste en la perception d'une situation ou d'un propos qui va ensuite générer une sensation qui va elle-même conduire à une réaction, notamment la fuite, lutte ou repli lorsqu'il s'agit d'une réaction de défense.

En matière de perception, chaque personne a son « seuil d'acceptation » qui se construit par rapport à soi, aux autres et à l'environnement. En fonction de la situation interpersonnelle qui peut générer un conflit, il y a 4 outils : la *résolution de conflits* (en 6 étapes avec la méthode Gordon) lorsqu'il y a un problème entre soi et l'autre, le *message par le « je »* (à la première personne) lorsque j'ai un problème mais par l'autre en face, qui lui pourra être dans l'*écoute active*, qui est le 3^{ème} outil (lorsque je suis ok mais que l'autre a un problème), et enfin les messages positifs lorsque tout va bien (car cela se cultive !).

En communication Thomas Gordon on préconise une méthode de résolution de conflit sans perdant (qui n'est ni autoritariste, ni permissive), c'est-à-dire que la solution trouvée convient aux parties prenantes et garanti le respect réciproque.

La formation financée par la cité éducative s'adresse à tous jeunes et adultes (professionnels ou parents).

- [Kristina Gaudry, Association de développement des Compétences psychosociales, formatrice](#) [Discipline Positive : « comprendre les buts psychosociaux derrière les réactions ou les comportements violents »](#)



La formation en discipline positive est financée par la cité éducative à tout acteur qui souhaite la découvrir. Une formation partagée par les différents adultes dans la cité permet une cohérence et une continuité éducative (des repères de compréhension et outils harmonisés de l'école, au centre de loisirs en passant par le foyer familial).

Face aux comportements violents des enfants ou des adolescents, la discipline positive propose des outils qui favorise simultanément la fermeté, la bienveillance et l'encouragement. Elle propose aussi une meilleure compréhension et grille de lecture face aux comportements problématiques (GIB grille d'identification des buts/besoins).

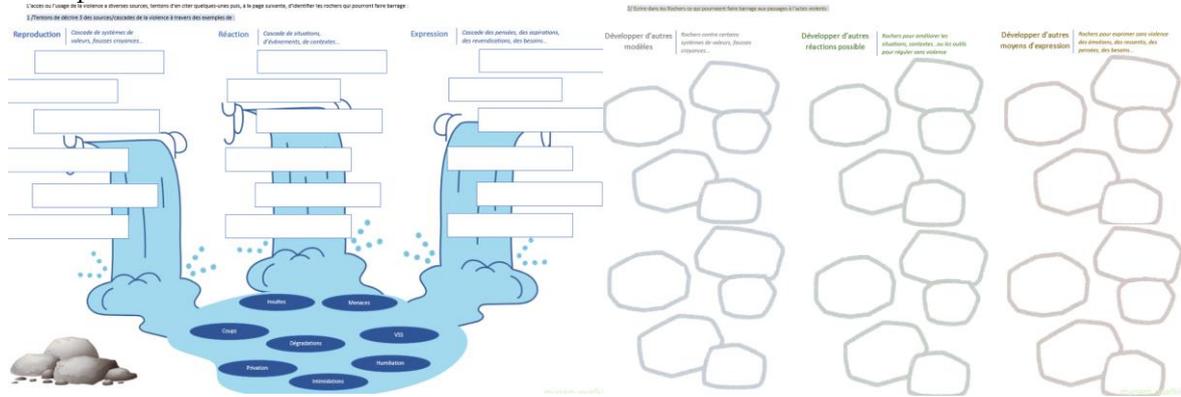
L'intervention a permis de questionner notre vision du passage à l'acte comme la partie « visible » de l'iceberg. La partie submergée comprenant des besoins d'appartenances, d'être important et de contribuer non satisfaits, qui alimentent des comportements visant maladroitement à les satisfaire (de manière inconsciente). Ainsi on peut lire les comportements à

travers une grille pour identifier s'il s'agit d'un besoin d'attention, de pouvoir, de revanche et de confirmation d'incapacité. Les frustrations génèrent des émotions négatives, qui peuvent alors se traduire par des attitudes,

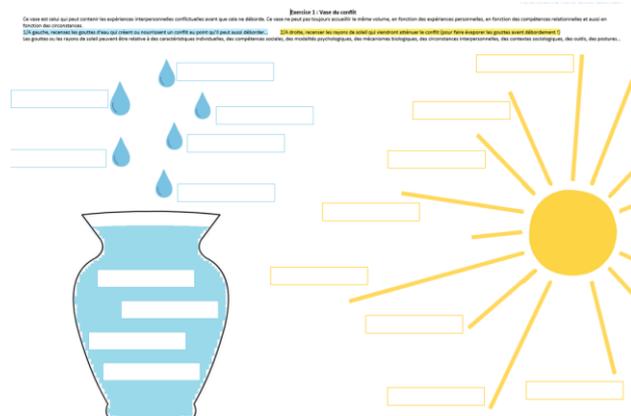
propos ou comportements violents. Si l'on favorise la coopération, le sentiment d'importance et d'appartenance par les postures et outils de la discipline positive, on contribue à la réduction des violences et au renforcement positif des comportements prosociaux.

- **Proposition d'outils pour traiter des questions de violence**

Les cascades de la violence : questionner ce qui nourri les violences, à partir de 3 types de sources : les systèmes de valeur et croyances, les situations et contextes d'émergence, et les modes d'expression. Face à ces « sources » décliner ensuite des moyens (des rochers qui vont venir bloquer à la source...) pour construire des alternatives ou conditions pour réduire les violences.



Le vase du conflit : questionner ce qui alimente un conflit (les gouttes d'eau) et ce qui permet d'en atténuer le débordement (les rayons de soleil) d'un conflit qui déboucherait sinon sur des violences plus graves ou souffrances pourtant possibles à éviter.



Schémas disponibles sur le diaporama, créés par la CPO cité éducative M.Ouafki, accès libre.

- **Conclusion**

On peut conclure que pour prévenir et traiter les violences il faut surtout travailler sur les fonctionnements qui régissent les relations. On peut aussi justifier la nécessaire transformation des pratiques professionnelles à travers de nouvelles connaissances, dans diverses disciplines : sciences sociales, sciences de l'éducation, sociologie, psychologie, neurobiologie, ceci afin de comprendre les phénomènes qui nous entourent avec plusieurs lunettes et d'agir dans l'interdisciplinarité.

Documents à consulter

Document de présentations : Diaporamas et plaquettes des différents intervenants

Consultable sur le site de la cité éducative : [annuaire](#) et rubrique des commissions thématiques